

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Madi's Friends Daycare Ltd.	Numéro de permis 2019568	Date d'inspection Le 30 mai 2024	
Nom de l'établissement Madi's Friends Daycare Ltd.		Numéro de téléphone (506) 426-1532	
Adresse 714 boulevard Everard H Daigle Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 3C6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
Lors de ma visite en après-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, de l'aire de repos (matelas), de l'alimentation, des toilettes, de l'accès à l'établissement, du lieu d'exploitation ainsi que des compétences et formation. Observation de la collation fournie par les parents et manger à l'extérieur.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 mai 2024

Date

original signé par
Daphnée Ladouceur Côté

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 mai 2024

Date